

Une mère de famille érythréenne enceinte de 6 mois avec 5 enfants à charge (14, 11, 7, 4, 3), pour la plupart scolarisés. Le père logeait à la chapelle Mon-Gré, espérant protéger sa famille d'un renvoi. Mme et ses 5 enfants ont alors été convoqués à la justice de paix et assignés à résidence au centre EVAM, tout comme le père qui a été sommé de les rejoindre au centre EVAM afin de faciliter le renvoi vers l'Italie de l'ensemble de la famille et du bébé à naître ! Cette famille est exposée à un renvoi imminent vers l'Italie : les enfants attendent dans l'angoisse la venue de la police, tout comme leurs parents qui ne savent comment les rassurer. La seule demande de la famille était de pouvoir déposer une demande d'asile en Suisse où la mère ainsi que les frères et sœurs de Monsieur résident tous en Suisse depuis plusieurs années.



Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale
Palais Fédéral ouest
CH 3003 Berne



Chère Mme Sommaruga,
pour faire reconnaître
les viols et les violences
comme motif d'asile,
je soutiens
l'appel d'elles et je vous
invite à agir.

Lieu, date

Nom

Signature